



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

# Bon de Commande

VENTE DE BILLETS À DISTANCE

Entreprise/organisme: .....

Mme  M. Prénom: ..... Nom: ..... Fonction: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Courriel: ..... Téléphone: ..... Fax: .....

**Choisissez vos billets** (validité 24 mois à partir de la date d'émission)

	Tarifs *		Nbre de billets souhaité	Nbre de billets	Remises
		Adulte	8 €	.....	De 30 à 499
Palais <small>(Musée + Aquarium)</small>	2+2 **	17 €	.....	De 500 à 999	10% <input type="checkbox"/>
	Adulte	4,50 €	.....	De 1 000 à 1 999	15% <input type="checkbox"/>
Musée	Adulte TP	5 €	.....	A partir de 2 000	20% <input type="checkbox"/>
Aquarium	Adulte TR	3,50 €	.....		
	1+1 ***	7 €	.....	Total de la commande	.....€
	2+2 **	11 €	.....	Montant de la remise	.....€
				Frais de Port (+ 6€) <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/> 6 €
				Retrait sur place	<input type="checkbox"/> GRATUIT
				<b>TOTAL TTC</b> <sup>2</sup>	.....€

\* TP: tarif plein /// TR: tarif réduit

\*\* 2+2: 1 ou 2 adultes accompagnés de 1 ou 2 enfants de -18 ans

\*\*\* 1+1: 1 adulte accompagné de 1 enfant de -18 ans

<sup>1</sup> 6€ ou 7€ Cf. CGV - Article 3

<sup>2</sup> TVA non applicable

## Paie ment de votre commande

Chèque à l'ordre de 'L'AGENT COMPTABLE DE L'EPPPD'

Virement (merci de spécifier le nom de la structure)

CODE BANQUE: 10071 /// CODE GUICHET: 75000

N° DE COMPTE: 00001005018 /// Clé RIB: 61

DOMICILIATION: TPPARIS RGF

IBAN: FR76 1007 1750 0000 0010 0501 861 /// BIC: TRPUFRP1

**Merci de retourner un exemplaire dûment complété accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :**

### PALAIS DE LA PORTE DORÉE

ALEJANDRO MARTINEZ - DÉPARTEMENT DES PUBLICS

293 avenue Daumesnil

75012 PARIS

T +33 01 44 74 85 09

Courriel: alejandro.martinez@palais-portedoree.fr

**BON POUR ACCORD** le .....

Signature et cachet commercial de la structure

### MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION /// AQUARIUM

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE

293 AVENUE DAUMESNIL /// 75012 PARIS

T+ 33 1 53 59 58 60 /// F+ 33 1 53 59 58 66 /// PALAIS-PORTEDOREE.FR

SIRET 130 002 728 00017 - APE 9103 Z

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE BILLETS À DISTANCE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les dispositions ci-dessous constituent un contrat établissant les conditions générales de vente (CGV) à distance de billetterie de l'Établissement Public du Palais de la Porte Dorée - Musée de l'histoire de l'immigration et Aquarium. Elles s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes à distance de billetterie effectuées auprès de l'Établissement.

L'Établissement se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes CGV. Les conditions applicables sont celles en vigueur au jour de la réception du bon de commande.

Le fait de passer commande (bon de commande dûment signé par l'acheteur) implique l'adhésion entière et irrévocable de l'acheteur aux présentes CGV.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres CGV.

La vente de billets sur place se fait exclusivement à l'adresse indiquée à l'article 1, pendant les heures d'ouverture de l'Établissement.

### 1. IDENTIFICATION

#### IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Établissement public à caractère administratif regroupant le Musée de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium de la Porte Dorée, conformément aux dispositions du décret n°2011-2008 du 28 décembre 2011 modifiant le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 portant création de l'Établissement Public du Palais de la Porte Dorée.

Siret : 130 002 728 00017 - Code Ape: 9103Z

Siège social : Établissement Public du Palais de la Porte Dorée - Musée de l'histoire de l'immigration et Aquarium  
293 Avenue Daumesnil  
75012 Paris - France

#### ADRESSE ET INTERLOCUTEUR DE LA BILLETTERIE À DISTANCE

Alejandro MARTINEZ, bureau N° 28  
Accueil du lundi au vendredi de 10h à 17h30,  
293, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
Téléphone : +33 1 44 74 85 09 Courriel : alejandro.martinez@palais-portedoree.fr

### 2. GRATUITÉ ET REMISES

#### GRATUITÉ

À l'Aquarium

- Moins de 4 ans

Au Musée de l'histoire de l'immigration

- Moins de 26 ans

- Personnels en activité ou retraité(s) de la DAAEN du ministère de l'Intérieur.

- Titulaires de la carte famille nombreuse

- Accompagnateur des abonnés à la Revue Hommes et Migrations (une place achetée, une place offerte)

...et au régime général

- Le premier dimanche de chaque mois.

- Demandeurs d'emploi et titulaires de minima sociaux

- Handicapés civils et un accompagnateur

- Mutilés de guerre et un accompagnateur

- Membres du corps enseignant en activité et formateurs enseignants en CFA

- Personnel scientifique des « Musées de France », agents en activité ou retraité du ministère de la Culture et de la Communication et de la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAAEN) du ministère de l'Intérieur.

- Membres de l'ICOM, ICOMOS

- Accompagnateurs de groupes scolaires (crèches : 1 pour 3, maternelles : 1 pour 5, autres niveaux : 1 pour 7).

- Journalistes

- Conférenciers et guide-interprètes nationaux, régionaux, locaux et auxiliaires

- Professionnels du tourisme

- Artistes professionnels de la maison des artistes ou du CNFAP

#### REMISES

Une remise est accordée par l'Établissement selon les volumes de billets achetés :

- 5% à partir de 30 billets,

- 10% à partir de 500 billets,

- 15% à partir de 1 000 billets,

- 20% à partir de 2 000 billets.

Chaque billet est valable pour une durée totale de douze mois à compter de sa date d'émission.

En cas de modification des tarifs, les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande par l'Établissement.

### 3. MODALITÉS ET DISTRIBUTION DE LA COMMANDE

L'acheteur complète le bon de commande selon le modèle joint, l'adresse à l'interlocuteur de la billetterie à distance de l'Établissement et joint à son envoi postal le paiement correspondant dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de sa commande.

Dès réception du paiement, l'interlocuteur de la billetterie à distance de l'Établissement traite la demande sous 3 jours ouvrés, émet une facture avec la mention « acquittée » et l'adresse en même temps que les billets.

Les modes de distribution possibles sont les suivants :

- retrait sur place à l'accueil administratif (293, Avenue Daumesnil - 75012 Paris) du lundi au vendredi de 10h à 17h30.

- envoi par voie postale, en recommandé avec accusé de réception. Les frais d'envoi sont à la charge du client :

France métropolitaine : 6 €

Autres Pays et France d'outre-mer : 7 €

L'acheteur est tenu de vérifier le nombre et l'état des billets et de valider le bon de réception qui lui est remis.

### 4. PAIEMENT

Le règlement s'effectue dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de la commande, soit :

> par chèque, libellé à l'ordre de "l'Agent comptable du Palais de la Porte Dorée".

> par virement bancaire, à l'ordre de "l'Agent comptable du Palais de la Porte Dorée", aux coordonnées figurant sur le bon de commande.

En cas de non réception du règlement par l'Établissement sous 15 jours, la commande sera automatiquement annulée.

L'Établissement se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel un litige en cours existerait.

### 5. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Conformément à l'article L 121-20-4 du code de la Consommation, la vente de billets d'entrée pour un musée ou à des prestations liées à celui-ci est assimilée à une prestation de services de loisirs et n'ouvre à aucun droit à un délai de rétractation.

Toute commande encaissée ne peut faire l'objet de modifications : les billets ne sont ni repris, ni remboursés, ni échangés par l'Établissement, lequel ne saurait être engagé en cas de perte ou de vol des billets après livraison ou retrait.

Aucune modification de la commande n'est possible après réception du paiement.

### 6. DROIT APPLICABLE - RÈGLEMENT DE LITIGES

Les CGV sont soumises au droit français.

L'acheteur s'engage à s'adresser au Palais de la Porte Dorée pour trouver une solution amiable à un différend éventuel.

En cas de litige, la compétence des tribunaux de Paris est admise.